

RÉUNION PATRONALE- SYNDICALE NATIONALE

NATIONAL LABOUR- MANAGEMENT MEETING



03 INFO SYNDICALE
INFO SYNDICALE

2014 LE 9 OCTOBRE
OCTOBER 9

L'employeur met fin au Congé pour accident de travail après 130 jours

UCCO-SACC-CSN a exprimé sa déception et son mécontentement face à la décision de l'employeur de mettre fin au Congé pour accident de travail des agents après cent trente (130) jours ouvrables. Après cette période, les agents dont la demande est toujours soutenue par la commission des accidents du travail de leur province seront désormais payés par cette dernière, à moins que leur retour au travail soit « imminent ».

Cette décision, communiquée au syndicat pendant notre semaine à Ottawa, est un autre exemple où l'employeur change les conditions d'emploi durant la période de gel législatif. Cette fois, certains de nos membres les plus vulnérables en subiront les conséquences. L'employeur est déterminé à imposer ses nouvelles règles dans « les prochains jours ».

Sur le front législatif, le gouvernement est prêt à proposer la législation relative aux droits des victimes, à vie pour vie, et aux récidivistes violents.

On nous a informés que la double occupation des cellules devrait continuer à diminuer à mesure que de nouvelles unités deviennent fonctionnelles. Considérant l'actuelle congestion dans les systèmes correctionnels provinciaux, le nombre de détenus qui pourraient éventuellement être absorbés par le SCC est préoccupant. Nous avons discuté des projets avortés de fermer une unité à Port-Cartier, et de nos inquiétudes concernant le transfert de détenus de l'établissement Montée Saint François.

Regroupement

Après des mois de discussion, nous sommes parvenus à une entente sur le regroupement d'établissements qui permettra à nos membres de continuer de transférer vers des unités de sécurité minimum.

Points saillants de l'entente que nous avons conclue avec le SCC :

- Nous conservons notre option de mutation dans des unités minimum (les deux parties ont convenu de travailler à la rédaction d'un texte qui sera intégré dans l'Entente globale pour refléter cela).
- Les listes de volontaires pour les heures supplémentaires demeureront séparées. Ce sera révisé en janvier 2016.
- Les présidents syndicaux locaux discuteront des postes où les relèves pourraient être interchangeables entre leurs établissements respectifs et de l'orientation, de la formation et de l'équipement appropriés pour ces postes et pour les agents répondants. Par la suite, les sections locales

Employer ends Injury on Duty Leave after 130 days

UCCO-SACC-CSN expressed its disappointment and displeasure with the employer's decision to end Injury on Duty Leave for officers after one hundred thirty (130) working days. After this period, officers whose claim is still supported by their province's WCB will be placed on pay direct, unless they are set to return to work "imminently."

This decision, communicated to the union during our week in Ottawa, is yet another example of the employer changing the terms and conditions of employment during the legislative freeze period. This time, some of our most vulnerable members will live the consequences. The employer is set to impose its new rules in "the coming days."

On the legislative front, the government is poised to introduce legislation related to victims' rights, life for life and repeat offenders.

We were informed that double-bunking should continue to drop as new units come on line. Given the current congestion in provincial correctional systems, the number of inmates that may eventually make their way into CSC custody is a concern. We discussed aborted plans to close a unit at Port-Cartier, and our concerns with respect to the transfer of offenders from Montée Saint François Institution.

Clustering

After months of discussion we have reached an agreement on clustered sites that will enable our members to continue to transfer into minimum-security units.

Highlights of the agreement we have reached with CSC:

- Maintain our option to deploy into minimum units (both parties agree to work on text in the Global Agreement to reflect this).
- Volunteer overtime lists will remain separate. This will be reviewed in January 2016.
- Local union presidents will discuss posts for the spares at their respective sites and the appropriate orientation, training and equipment required for these posts and for responding officers. Afterwards, the locals will meet with management to come to local agreements on these issues.
- Unless a local need is identified, vests will continue to be pooled for now; as officers continue to deploy in from other sites

rencontreront la direction pour conclure des ententes locales sur ces questions.

- Les agents qui obtiennent une mutation vers une unité minimum garderont leur veste ajustée. Pour les agents du minimum qui effectuent une relève au médium, ils continueront de bénéficier de la mise en commun de veste.
- L'éclairage et la signalisation seront améliorés pour permettre aux agents de reconnaître rapidement les unités quand ils se trouvent à un établissement où ils ne travaillent pas normalement.
- Les comités mixtes locaux de santé et sécurité seront combinés, et les membres des deux sections locales y participeront selon leurs nombres habituels.
- Les enquêtes de santé et sécurité, le retour au travail et les dossiers d'accommodements continueront d'être gérés comme si les établissements étaient distincts.
- Nous nous sommes engagés à continuer les discussions concernant le regroupement possible des maîtres chiens.

they will keep their fitted vests.

- Lighting and signage will be improved to enable officers to quickly identify units when at a site where they do not normally work.
- Local Labour-Management and Occupational Health & Safety Committees will be combined, with members from both locals attending in their usual numbers.
- Health and safety investigations, return to work and accommodations will continue to be handled as though the sites were distinct.
- We committed to continuing discussions relative to the possible clustering of dog handlers

Problèmes concernant la formation par modules

Après de nombreuses discussions, l'employeur s'est finalement engagé à respecter la notification préalable de six semaines qu'il avait acceptée dans l'Entente globale.

Le commissaire a dit clairement que les Normes nationales de formation (NNF) doivent être respectées malgré les contraintes budgétaires.

Block Training Issues

Following numerous discussions, the employer has finally committed to respecting the six-week prior notification it agreed to in the Global Agreement.

The Commissioner was clear that National Training Standards (NTS) must be met despite budget pressures.

Financement du Programme d'aide aux employés (PAE)

Nous avons posé des questions à l'employeur sur de possibles réductions du financement du PAE. L'employeur a déclaré que de l'argent avait été envoyé aux régions pour promouvoir le PAE. L'employeur a également déclaré que cette formation ne devait pas se faire pendant les heures personnelles des représentants et qu'il dissiperait toute confusion concernant le financement de ce programme avec le SCASI des Prairies.

Le commissaire a parlé de discussions exploratoires qu'il a avec d'autres sous-ministres sur une possibilité de collaboration pour les employés qui sont exposés à des incidents générant un stress élevé dans le cadre de leur emploi. Le commissaire tiendra le syndicat informé de l'évolution de ces discussions.

Employee Assistance Program (EAP) Funding

We asked the employer about possible funding cuts to EAP. The employer stated that money had been sent to the regions to promote the EAP. The employer also stated that this training was not to be done on the representatives own time and would clarify any confusion with the funding of this program with the ADCCO in the Prairies.

The Commissioner spoke of exploratory discussions he is having with other Deputy Ministers in the possibility of collaboration for employees who are exposed to high stress incidents in the course of their employment. The Commissioner will keep the union informed as these discussions unfold.

Comité d'éthique

Le commissaire a remercié Gord Robertson pour son apport au comité d'éthique.

Ethics Committee

The Commissioner thanked Gord Robertson for his contributions at the Ethics Committee.

Divers

Nous avons parlé du manque d'espace d'isolement dans les établissements à sécurité médium au Québec, de seize (16) différends non réglés concernant des choix d'indemnités de départ, de la pratique troublante de l'employeur qui consiste à porter en appel des plaintes pour stress psychologique dans la région du Pacifique, malgré ses mauvais résultats en appel, du programme mère-enfant dans les Prairies, de plusieurs problèmes à certains établissements particuliers d'un bout à l'autre du pays. Le président régional du Québec a évoqué des problèmes reliés aux mesures budgétaires; le président des Prairies a parlé du non-respect des délais de la part de l'employeur; le président de la région du Pacifique a parlé de problèmes d'interprétation de la convention collective; le président de la région de l'Atlantique a parlé de problèmes qui se développent à Nova, Springhill et Dorchester; et le président de l'Ontario a louangé le travail des agents de Warkworth qui ont sauvé la vie d'un détenu.

Miscellaneous

We spoke of the lack of segregation space in Québec medium security, of sixteen (16) outstanding disputes on severance pay choices, of the employer's disturbing practice of appealing mental stress claims in the Pacific Region, despite its dismal record at appeal, of the mother-child program in the Prairies, of several issues at specific sites across the country. The Quebec Regional President spoke of issues related to budgetary measures, the Prairies president of the employer's disregard for timelines, the Pacific President of collective agreement interpretation issues, the Atlantic President of developing issues at Nova, Springhill and Dorchester, and the Ontario President praised the work of Warkworth officers who saved an inmate's life.

The next NLMC is scheduled for November 6, 2014.

La prochaine rencontre du Comité national de consultation patronale-syndicale est prévue pour le 6 novembre 2014.